

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Pontoise (95000, 95300)

Réponses de Sandra Nguyen Dérosier, au nom de la liste « Pontoise écologique et solidaire »

– le 04/03/2020 à 17:37 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Nous aurons besoin d'un temps d'évaluation des finances de la ville (audit financier prévu dès le début du mandat)

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum fois par an.

La révision du plan de circulation à Pontoise est incontournable. Il intégrera pleinement les circulations alternatives dont fait partie le vélo. C'est une des mesures phares de notre programme.

Une personne compétente en matière de vélo sera présente au sein de l'équipe projet Mobilités.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Sensibilisation et formation. Prévoir un temps d'accoutumance car depuis 20 ans, on ne parle pas vraiment vélo à Pontoise.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : par exemple pour Pontoise : D14, quai du Pothuis/Eugene Turpin, Bd Jean Jaurès, rue de Gisors, D92...

Oui, autant que possible. Cela s'inscrit dans la révision du plan de circulation et de manière plus large dans des modifications du paysage urbain de la ville. Long terme.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : gare de Pontoise à Cergy Préfecture, écoles et lycées, commerces / zones commerciales, équipements municipaux, théâtre, piscine, stade...

Action n°6 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des programmes de réaménagement : chemin de la Pelouse, quartier Bossut...

Action n°7 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Les coupures cyclables à traiter prioritairement à Pontoise sont : passerelle de la gare, pont entre Pontoise et Saint Ouen l'Aumône, liaison Pontoise / Auvers, liaison Marcouville / centre ville.

Action n°8 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Cette réorganisation devra intervenir dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de mobilité prévu dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019.

La révision du plan de circulation est pour nous une priorité pour la sécurité de tous: piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes, utilisateurs des nouvelles mobilités. A cela s'ajoute la nécessité urgente de réduire les polluants engendrés notamment par une circulation automobile trop intense.

Nous nous engageons donc à repenser le plan de circulation. Nous attirons cependant votre attention sur l'énorme chantier que cela représente (il n'y a rien eu d'entrepris dans les 20 dernières années) et donc le temps qui sera nécessaire pour arriver à une circulation automobile apaisée et un réseau de circulation douce de qualité.

Action n°10 : je ne m'engage pas

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse afin de mettre Pontoise et l'agglomération en cohérence avec la ZFE de la métropole du Grand Paris.

Nous sommes bien-sûr en faveur d'une ZFE. Nous ne pouvons cependant pas nous engager à ce jour pour les raisons suivantes :

- Pour le moment, aucune consultation citoyenne n'a été organisée à Pontoise pour la mise en place d'une ZFE.
- La mise en place des ZFE doit se penser dans une vision plus globale . Pour Pontoise, l'engagement de la CACP est nécessaire.

Dans un premier temps, nous oeuvrerons pour que la mise en place d'une ZFE à Pontoise s'inscrive dans un plan global de mise en place de plusieurs ZFE au niveau de l'Agglomération.

Action n°11 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. La D14, le quai du Pothuis et le Bd Jean Jaurès sont les axes à réaménager prioritairement.

Dans le cadre de la révision du plan de circulation. C'est un objectif à long terme.

Action n°12 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

La réduction de la vitesse des véhicules motorisés est prévue dans notre projet.

Les zones de rencontre seront généralisées dans toutes les rues dans lesquelles une voie de circulation spécifique pour les déplacements actifs n'est pas possible (elles sont nombreuses à Pontoise).

Action n°13 : je ne m'engage pas

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : les abords de la gare SNCF et de la gare routière.

Nous n'avons pas étudié cette possibilité. De prime abord, nous la trouvons intéressante et cohérente avec notre vision de la circulation à Pontoise. A étudier.

Action n°14 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°15 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

De fait, la révision du plan de circulation prévoira une réduction voire la suppression de la circulation devant certains groupes scolaires mais nous n'avons pas étudié cette mesure de manière systématique pour tous les groupes scolaires. Néanmoins, la sécurité des déplacements aux abords des écoles est une de nos préoccupations.

Action n°16 : je m'engage

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Oui, lorsque les alternatives au déplacement en voiture ou en moto seront effectives (voies cyclables sans discontinuité entre Pontoise et les autres villes, entre quartiers de Pontoise), réseau transports en commun suffisant, parcours piétons sécurisés.

Action n°17 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°18 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Par exemple devant le cinéma et la bibliothèque (rue A. Prachay) et devant la gare.

Action n°19 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°20 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°21 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Parallèlement, et conformément à l'action 29 du PLD de l'agglomération, faire évoluer le PLU afin de limiter l'espace de stationnement dédié aux voitures particulières dans les constructions nouvelles.

Action n°22 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Par augmentation du nombre de places de livraison après étude des besoins.

Action n°23 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Promouvoir une culture vélo

Action n°24 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°25 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°26 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°27 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Commentaires généraux

Nous souhaitons également :

Informier et Accompagner les habitant.e.s pour l'obtention de la prime régionale pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

- Encourager l'installation de stations de vélos à assistance électrique en libre service (abonnement) aux endroits stratégiques : centre de quartiers, gare, hôpital, tribunal, université, lycée,...
- Développer la sensibilisation et la formation des enfants (écoles) mais aussi des adultes qui ont besoin de prendre confiance en eux pour la pratique du vélo.